

Taille des annexes au formulaire FEDER 2014-2020

A l'attention des porteurs de projets qui ont l'intention de déposer un projet FEDER dans le cadre de la programmation 2014-2020.

Nous attirons votre attention sur le fait que les annexes que vous joignez à votre formulaire de candidature doivent rester de taille raisonnable.

Une taille **de 10 Mo** constitue une limite acceptable.

Si vos fichiers dépassent cette limite, nous vous invitons à prendre contact directement avec nos services afin de vous proposer une solution technique pour prendre en compte les documents utiles que vous souhaitez joindre à votre demande.

Nous restons à votre disposition.

Flash news